



BULLETIN D'INFORMATION – Janvier 2005

Les deux derniers conseils d'école du 1^{er} trimestre ont eu lieu, voici quelques extraits et les positions qu'ont défendues les élus FCPE. Nous regrettons l'absence d'élus du XII^{ème}, leur présence manque au débat soulevé par certains points.

I - Ecole BIGNON (8 novembre 2004)

Les points soulevés les plus importants à nos yeux ont été :

1. Restauration scolaire
2. Règlement intérieur
3. Etudes
4. Effectifs des classes
5. Retard des élèves

1. Restauration scolaire

Dans l'ensemble, la qualité des repas est bonne, l'encadrement est de bonne qualité et très stable. En tant qu'élus nous irons en délégation cette année vérifier de visu.

2. Règlement intérieur

Mr Grangeaud a souhaité rajouter une ligne concernant la loi sur la laïcité :

Il est interdit de fumer et de porter un signe religieux ostentatoire à l'intérieur de l'établissement.

Les élus FCPE ont voté ce texte en rappelant que le dialogue entre l'équipe enseignante et les parents reste primordial en cas de conflit.

Rappel important : La loi sur les signes religieux n'est applicable qu'aux enfants et ne peut en aucun cas concerner les parents.

3. Etudes

Un manque d'animateurs a été soulevé par Mr Grangeaud, il est clair que pour la FCPE, les études ne doivent pas manquer d'encadrement. C'est pourquoi les élus ont proposé une motion sur ce sujet.

Les parents élus ici présents sont inquiets des conditions d'encadrement des études à l'école Bignon, le nombre des animateurs est à ce jour insuffisant.

Nous demandons donc à la mairie de paris la présence de 4 animateurs afin que les études se déroulent normalement y compris en cas d'absence d'un animateur d'atelier bleu ou de BCD.

Cette demande a été déjà été faite plusieurs fois par le directeur de l'établissement.

Par ailleurs, il est important de pouvoir mettre en place un système de remplacement des animateurs en cas d'absence prévue ou non afin d'éviter que se reproduise la situation du vendredi 5 novembre où un animateur titulaire s'est retrouvé seul pour 3 études.

Nous avons averti la Mairie de ce problème et nous suivrons de très près les solutions à envisager de telle sorte que les enfants qui sont à l'étude soient encadrés correctement. Nous aurons dans les prochains jours un rendez vous avec Alexis Corbières, le maire adjoint aux affaires scolaires.

4. Effectif des classes

Nombre d'élèves : 323		
Nombre de rationnaires cantine : 250		
Liste des enseignants :		13 classes
Mme MARTIN	CPA	24
Mme BRAUN	CPB	25
Mme BELISSA	CPC	24
Mme STACHELHAUSEN	CP/CE1	18
Mme AOUIZERATE	CE1A	22
Mme PIALOUX	CE1B	25
Mme GEORGES M.MAURIZI*	CE2A	26
Mme LUCARELLI	CE2B	25
Mme KALINOWSKI	CE2C	24
Mme PLACE	CM1A	30
Mlle SIBILLY	CM1B	28
Mme PITET	CM2A	27

IEN: M.BRANCA

Mme OGIENKO	CM2B	25
Mme BARAN	Ré éducatrice	
Mme LOMBARD	Adaptation	
Mme CHARLET	Psychologue	
M. GRANGEAUD	Directeur	
M.NONY	ZIL	

liste des PVP :	
Mme VIGUIE	PVP EPS
Mme BAH	PVP EPS
M. VACHER	PVP Arts Plastiques
Mme COMIOTTO NICOLAS	PVP Musique
Mme COLIN	PVP Musique

Suite à la décision de fermeture de la 14^{ème} classe (la FCPE ayant fait le maximum pour éviter cette situation), nous avons soulevé le problème du sur effectif dans les classes de CM1 (problème de discipline).

Nous avons aussi voulu attiré l'attention de l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine et Mr Grangeaud nous réunira des que possible afin d'envisager les actions à mener.

5. Retards des élèves

Ils sont nombreux depuis le début de l'année.

La FCPE a lu ses propositions, qui sont en accord avec les décisions que voulait prendre Mr Grangeaud. Nous avons rappelé que toute exclusion d'élève était déconseillée et que la concertation entre les enseignants et les parents était à la base de tout décision. Nous ferons un point au prochain conseil d'école concernant ce problème.

6. Points divers

Nous avons demandé à Mr Grangeaud que les enfants puissent aller au cirque pour les fêtes de fin d'année.

Mme Kalinoswky a été absente pour maladie en fin d'année dernière, le remplacement s'est fait attendre, les élus FCPE ont aussitôt faxé un courrier à l'inspection d'académie et suite aux nombreux coups de téléphone de Mr Grangeaud, il y a eu un remplaçant immédiat pour cette classe.

Comme quoi la FCPE est utile...

La fête de l'école BIGNON aura lieu le samedi 25 juin 2005

II - Ecole Elisa Lemonnier (19 novembre 2004)

Les points soulevés les plus importants à nos yeux ont été :

1. Restauration scolaire
2. Règlement intérieur
3. Garderie
4. Points divers

1. Restauration scolaire

Dans l'ensemble, la qualité des repas est bonne, l'encadrement est de bonne qualité et très stable. Le constat est identique à celui de l'élémentaire. Près de 121 enfants sont inscrits dont beaucoup de petits, avec une moyenne de 105 présents. La Mairie de Paris a indiqué qu'un plan de titularisation a été pris pour l'ensemble des personnels qui le souhaitent dans le cadre de la gestion de la cuisine municipale. La Directrice a obtenu un poste de plus d'encadrement, ce qui a permis de dédier une personne (Eve) à la gestion des tous petits, pour lequel son travail est excellent et très apprécié. De plus, chaque classe bénéficie d'un référent.

2. Règlement intérieur

Mme la Directrice a souhaité rajouter une ligne concernant la loi sur la laïcité :

Il est interdit de fumer et de porter un signe religieux ostentatoire à l'intérieur de l'établissement.

Tout comme pour l'Elémentaire, les élus FCPE ont voté ce texte en rappelant que le dialogue entre l'équipe enseignante et les parents reste primordial en cas de conflit.

Rappel : La loi sur les signes religieux n'est applicable qu'aux enfants et ne peut en aucun cas concerner les parents.

3. Garderie

Les enfants sont récupérés le soir (entre 18H et 18H30) en maintenant les parents devant la porte du hall. Suite à nos questions, Mme la Directrice a indiqué que cela permettait une meilleure surveillance et un non re-nettoyage du hall. Néanmoins, Mme la Directrice fera un bilan d'ici le prochain conseil et si cela pose trop de problèmes pourra envisager un retour à l'ancienne méthode ou en proposer une autre.

4. Points divers

Nous pouvons nous réjouir que l'équipe enseignante ait acheté du matériel pour permettre l'utilisation de la Bibliothèque après les efforts conjoints réalisés. Nous espérons que les enfants vont pouvoir bénéficier pleinement de cet espace. De nombreux projets sont en cours dans les classes et nous nous en réjouissons : sujets artistiques comme la sculpture, sujets de société comme la violence, la prévention routière ou l'implication de personnes âgées dans des projets éducatifs. Nous notons néanmoins que pour le volet sécurité routière, la Mairie du XII doit prochainement livrer des vélos et il a été demandé que la cour profite d'un traçage propice à un circuit d'éducation routière.

En conclusion, les deux conseils d'école se sont déroulés normalement, les élus FCPE, nombreux, ont souvent pris la parole. Dans le but de faire remonter ce jour la vos principales préoccupations, nous souhaiterions avoir plus de questions de votre part.

N'hésitez pas à contacter nos élus afin de poser toutes les questions concernant le cadre scolaire de votre enfant.

III - Quelques mots sur la future Loi d'Orientation sur l'Ecole...

Après le « Grand débat sur l'école » de l'année dernière et le controversé rapport Thélot, censé s'inspirer des synthèses du Grand débat, voici le Projet de Loi d'Orientation sur l'école, dont certains ont peut-être vu à la télévision la présentation par M. Fillon le 18 novembre dernier. Il ne s'agit pas ici de faire une analyse en profondeur (pas le temps et pas assez de place) mais de soulever quelques problèmes :

De grands absents : les parents. Pas une seule fois cités en deux heures lors de l'émission « 100 minutes pour convaincre », ils sont de fait exclus de la réforme annoncée. Le rétablissement du redoublement en cours de cycle sans leur accord, le déséquilibre renforcé (déjà mis en place) entre leur nombre et celui des enseignants dans les conseils de discipline du secondaire, montrent bien le sens général : une école sans parents, tournée vers le passé, vers une espèce de mythique âge d'or dont on a trop oublié l'énorme tri social et les injustices criantes. Une école qui ne reconnaît pas les parents comme les premiers éducateurs et s'en méfie sous prétexte de « restaurer l'autorité des enseignants ». Comme si les deux étaient forcément contradictoires, comme si ouvrir l'école aux parents n'était pas un moyen de consolider, voire de restaurer parfois la confiance dans l'institution scolaire.

Une différenciation des enseignements dès la 5^e et un rétablissement de l'orientation en fin de 5^e, sous couvert de « mise en valeur des qualités personnelles et des aptitudes de l'élève », avec augmentation du nombre d'apprentis. Or on sait que ces « aptitudes » sont le plus souvent socialement déterminées. Ces mesures seront en fait une véritable machine à trier les enfants selon leur origine sociale. A 15-16 ans, déjà, quand le problème se pose, les élèves ne savent pas quoi choisir ou sont encore souvent prisonniers de stéréotypes sexués : les filles veulent faire coiffure ou esthétique, et les garçons mécanique, alors imaginez à 12-13 ans !

Pour terminer, on pourrait se réjouir d'avoir échappé au pire : l'objectif de 80% d'élèves au niveau du baccalauréat est maintenu, celui de 50% de diplômés de l'enseignement supérieur est avancé (ce qui est juste assez pour remplacer les départs en retraite dans les 10 années à venir). Le projet chiffre même des objectifs à atteindre pour le % des filles dans les filières scientifiques, d'élèves bons en langues etc. Nos petits feront même de l'anglais et auront des heures de soutien en primaire.

Le problème, c'est qu'au regard des coupes budgétaires sombres qui sont prévues, on ne voit pas très bien comment vont être financés ces objectifs (le plan « langues vivantes, par exemple), et M. Fillon ne le sait pas non plus. Les recrutements d'enseignants qu'il a annoncés d'ici à 2010 sont en deçà des besoins chiffrés par les services du Ministère lui-même...

Alors, juste du faux sucre pour faire passer la potion amère ?

IV - L'Académie de Paris ne sait pas compter en Maternelle

L'Académie de Paris compte tous les ans les inscrits afin de déterminer les places disponibles en janvier, mais aussi afin de déterminer si des classes peuvent être fermées lorsque le seuil de fermeture est atteint.

En Maternelle, l'Académie a décidé de ne pas compter les enfants qui ont moins de 3 ans au 1er septembre.

Petit exemple illustratif avec la Maternelle Elisa Lemonnier :

- environ 170 enfants inscrits au total
- dont environ 15 enfants de moins de 3 ans (présents)
- total selon l'Académie : 155 enfants inscrits à Elisa Lemonnier

L'Académie en déduit 2 points :

1. Il y a 15 places au moins à la maternelle en janvier, ignorant ainsi les enfants présents et ceci pourrait donc logiquement porter le nombre d'enfants à ... 185 enfants (près de 31 enfants par classe !).

2. Le seuil de fermeture est à 150 élèves ou moins (25 élèves par classe) : peut être que l'année prochaine l'Académie décidera de fermer une classe (si le nombre d'inscrit baisse de 5 enfants) alors que le nombre d'enfants réellement présents serait bien supérieurs (près de 28 enfants par classe).

Peut être qu'un stage en Maternelle pourrait permettre à l'Académie à compter les enfants présents en classe...

V - Inégalités scolaires : l'Académie de Paris face au réquisitoire de l'Inspection générale

La FCPE-Paris a pris connaissance des éléments contenus dans le rapport de l'IGEN sur le système éducatif inégalitaire croissant de l'Académie de Paris : un réquisitoire impitoyable qui rejoint le diagnostic inexorablement exprimé par la FCPE-Paris depuis plusieurs années.

La responsabilité de cette situation incombe à la direction de l'Académie, à sa politique mais aussi à la structure du système éducatif parisien : la hiérarchie des lycées pèse de tout son poids sur le fonctionnement des collèges et même de l'école.

Même s'il convient de faire un bilan critique des pratiques pédagogiques des enseignants, celles-ci ne résultent que d'une politique délibérée de reproduction des inégalités à l'opposé des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux défis auxquels l'école est aujourd'hui confrontée.

L'Académie de Paris ne se préoccupe ni de mixité sociale ni scolaire. Elle persiste dans une politique de sélection dite des meilleurs, d'abandon de la scolarisation des plus jeunes, de surcharge des cours préparatoires, de démultiplication des classes à double niveau, de sectorisation des collèges en fonction de la seule pression démographique, de carte des formations déséquilibrée pour les collèges et les lycées, de véritable marché aux élèves pour l'affectation en classe de seconde.

La FCPE-Paris dit « chiche ! » à la conclusion des rapporteurs visant à « mettre en œuvre une carte scolaire des collèges et lycées, ainsi que des procédures d'affectation permettant de résorber la fracture et l'absence de mixité sociale qui caractérisent cette académie ».

Dans cette perspective, la FCPE estime que l'Académie de Paris doit se donner les moyens de :

- Scolariser dans de bonnes conditions, à l'école publique de leur quartier, tous les jeunes
- Développer les pratiques pédagogiques innovantes et le travail en équipe avec plus de maîtres que de classes ;
- brassage social et scolaire de tous les établissements. L'informatisation de l'affectation privilégiant le parcours de formation pondéré par le temps de trajet doit permettre d'atteindre cet objectif.

Le recteur et son directeur d'académie auront-ils la volonté politique de s'engager dans cette voie ? On peut sérieusement en douter au vu de l'absence de concertation, de l'annonce au CDEN de projets de pôles d'attraction, de réapparition de filières élitistes comme celle qui pourrait s'appuyer sur la résurgence, au nom de la relance de l'enseignement de l'allemand, des classes homogènes de germanistes au collège...

L'année dernière lors de la signature de la pétition pour éviter la fermeture de la classe, nous avons rencontré un adjoint de l'inspecteur d'académie pour lui remettre les différents courriers auxquels vous aviez participé. Nous n'avons même pas eu de réponse écrite ou orale de sa part. Il faut croire qu'une occupation massive et suivie par les médias, ce qui prend beaucoup d'énergie et de temps, est la seule vraie riposte à la fermeture de classes. L'I.E.N nous a même dit que des classes à 40 étaient du domaine du raisonnable. Il faudra bien un jour prendre notre courage à deux mains afin que l'école publique soit réellement préservée. Ce n'est certainement pas le gouvernement actuel qui va dans le sens d'une école de la république prête à réduire les inégalités sociales de notre monde d'aujourd'hui.

*

* *

Une boîte email que nous avons créée est à votre disposition, n'hésitez pas à nous écrire :

fcpebel@free.fr

Pascal COLLEMIN (01 43 45 74 86) et tous les élus du conseil d'école sont à votre disposition pour répondre à vos questions.



**BONNE RENTREE A TOUS
ET BONNE ANNEE 2005**